



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 juillet 2006
Français
Original : russe

**Lettre datée du 20 juillet 2006, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration sur le Proche-Orient qui a été adoptée lors de la réunion au sommet du Groupe des Huit tenue à Saint-Pétersbourg (voir annexe).

Je vous serais obligé de vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Vitaly **Churkin**



**Annexe à la lettre datée du 20 juillet 2006, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration concernant le Proche-Orient

Aujourd'hui, nous, chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Huit, exprimons notre préoccupation croissante face à la situation au Proche-Orient, en particulier face au nombre grandissant de victimes civiles de tous les côtés et aux dommages infligés aux infrastructures. Nous sommes unis dans notre détermination à poursuivre nos efforts pour rétablir la paix. Nous apportons tout notre soutien à la mission du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies actuellement dans la région.

La cause profonde des problèmes qui assaillent la région est l'absence d'une paix globale au Proche-Orient.

La crise actuelle résulte des efforts déployés par des forces extrémistes pour déstabiliser la région et ruiner les aspirations des peuples palestinien, israélien et libanais à la démocratie et à la paix. À Gaza, des éléments du Hamas ont tiré des roquettes sur le territoire israélien et enlevé un soldat israélien. Au Liban, le Hezbollah a, en violation de la Ligne bleue, attaqué le territoire israélien depuis le territoire libanais et tué et capturé des soldats israéliens, inversant les tendances positives qui s'étaient amorcées avec le retrait des troupes syriennes en 2005 et portant atteinte au gouvernement démocratiquement élu du Premier Ministre Fouad Siniora.

Ces éléments extrémistes et ceux qui les soutiennent ne sauraient être autorisés à plonger le Proche-Orient dans le chaos et à provoquer une extension du conflit. Les extrémistes doivent mettre fin immédiatement à leurs attaques.

Il est également essentiel qu'Israël, tout en exerçant son droit de légitime défense, prenne en compte les conséquences stratégiques et humanitaires de ses opérations. Nous engageons Israël à faire preuve de la plus grande retenue en s'efforçant d'épargner les civils innocents, de ne pas causer de dommages aux infrastructures civiles et de s'abstenir de tout acte qui serait susceptible de déstabiliser le Gouvernement libanais.

La priorité absolue est de créer les conditions d'un arrêt de la violence qui soient durables et établissent les fondements d'une solution plus permanente. Nous estimons que cela requiert :

- Le retour, sains et saufs, des soldats israéliens qui se trouvent à Gaza et au Liban;
- La fin des bombardements du territoire israélien;
- La cessation des opérations militaires israéliennes et le retrait rapide des forces israéliennes de Gaza;
- La libération des ministres et des parlementaires palestiniens arrêtés.

Le cadre pour régler ces différends a déjà été établi par un consensus international.

En ce qui concerne le Liban, les résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006) du Conseil de sécurité de l'ONU traitent des causes profondes qui sont à l'origine de la crise. Nous demandons instamment au Conseil d'élaborer un plan pour la mise en œuvre intégrale de ces résolutions.

Nous offrons au Gouvernement libanais notre plein soutien dans les efforts qu'il déploie pour asseoir son autorité souveraine sur l'ensemble de son territoire en application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité, qui prévoit le déploiement des forces armées libanaises dans toutes les régions du pays, en particulier dans le sud, et le désarmement des milices. Nous serions heureux que le Conseil de sécurité examine la possibilité d'une présence internationale de sécurité et de surveillance.

Nous sommes également favorables à l'ouverture d'un dialogue politique entre les responsables libanais et israéliens sur toutes les questions intéressant les deux parties. En outre, nous nous efforcerons de répondre aux besoins économiques et humanitaires du peuple libanais, y compris en organisant le moment venu une conférence des donateurs.

À Gaza, le désengagement d'Israël a offert la possibilité de faire un pas de plus sur la voie d'une solution à deux États conformément à la Feuille de route. Toutes les parties palestiniennes doivent accepter l'existence d'Israël, rejeter la violence et accepter tous les accords précédents et toutes les obligations antérieures, y compris la Feuille de route. Pour sa part, Israël doit s'abstenir de tout acte unilatéral qui pourrait compromettre un règlement définitif et accepter de négocier de bonne foi.

Notre objectif est la cessation immédiate de la violence actuelle, la reprise de la collaboration sur les questions de sécurité et de la coopération politique tant entre les Palestiniens qu'entre les Palestiniens et Israël. Cela suppose :

- L'arrêt des attentats terroristes contre Israël;
- Une reprise par le Président Abbas de ses efforts pour faire en sorte que le Gouvernement palestinien se conforme aux principes du Quatuor;
- L'extension immédiate du mécanisme international prévu pour les donateurs, créé sous l'égide du Quatuor;
- Le respect par Israël de l'Accord réglant les déplacements et le passage adopté en novembre 2005 et des actions dans d'autres domaines pour soulager la détresse humanitaire des populations de Gaza et de la Cisjordanie;
- La reprise de la coopération en matière de sécurité entre Palestiniens et Israéliens;
- Des mesures pour faire en sorte que les forces de sécurité palestiniennes se conforment à la législation palestinienne et à la Feuille de route afin qu'elles agissent de manière unifiée et efficace pour assurer la sécurité du peuple palestinien;
- La reprise du dialogue entre responsables politiques palestiniens et israéliens.

Ces propositions sont notre contribution aux efforts internationaux entrepris pour rétablir le calme au Proche-Orient et constituent une base pour progresser sur la voie d'une paix durable conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de

sécurité. Le Quatuor continuera de jouer un rôle central. Le Groupe des Huit se félicite des efforts constructifs que déploient l'Égypte, l'Arabie saoudite et la Jordanie, ainsi que d'autres acteurs régionaux responsables pour rétablir la paix dans la région. Nous attendons avec intérêt le rapport que fera la mission du Secrétaire général au Conseil de sécurité dans le courant de cette semaine et dont nous pensons qu'il pourrait offrir un cadre pour atteindre nos objectifs communs.
